



## ASTRASURF

# ULTRA DÉGRAISSANT FRITEUSE



Réf : 881133

Dernière mise à jour : 22-12-2025 Ind.2

### CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Poudre concentrée concue pour le dégraissage et le nettoyage des friteuses, des fours et des plaques de cuisson.  
Elimine toutes les graisses cuites.

**TYPE DE PRÉPARATION :**  
**A diluer**

### MODE D'EMPLOI

DÉGRAISSEMENT DES FRITEUSES : Vidanger la friteuse après avoir laisser refroidir l'huile.  
La remplir au 2/3 d'eau et ajouter le produit à raison de 10 à 30 g par litre d'eau.  
Chauder l'ensemble à 70-80°C puis arrêter le chauffage.  
Laisser agir 1 à 2 heures.  
Vidanger et rincer soigneusement à l'eau claire.  
FOURS PLAQUES DE CUISSON : Diluer le produit à 10 à 30 g par litre d'eau.  
Pulvériser sur la surface à nettoyer.  
Laisser agir quelques minutes.  
Brosser éventuellement.  
Rincer à l'eau claire.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

| ASPECT | COULEUR | PH | DENSITÉ | ODEUR |
|--------|---------|----|---------|-------|
| poudre | blanche | -  | -       | sans  |

### CONDITIONNEMENT

ref. 881133 (37) : seau 5Kg - palette x60

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
- Stocker à l'abri du gel.
- Ne pas utiliser sur aluminium, surfaces peintes, fours auto-nettoyants.
- Ne pas appliquer sur des surfaces très chaudes.

### NATURE CHIMIQUE

- Agents de surface non ioniques <5%

### ENVIRONNEMENT

Seau de 5Kg : recyclable

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

### ETIQUETAGE RÈGLEMENTAIRE

- Pas d'étiquetage  
 Etiquetage : GHS 05  
 Etiquetage additionnel

**Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.**

**Consignes de sécurité** : se référer à la fiche de données de sécurité

### TRANSPORT ADR

- SOUMIS : UN 3262  
 NON SOUMIS

### CODE DOUANIER

34025090

**Formule déposée au centre Antipoison France :**  
**+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).**

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)1.42.70.54.55 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

### USAGE RÉSERVÉ AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS